

ART CULTURE ET FOI / PARIS ST CHRISTOPHE DE JAVEL

- Conférence de Michel Hérold, Conservateur en chef du Patrimoine, "Jacques Gruber, maître du vitrail", **mercredi 20 mars** à 20h30, salle Saint-Alexandre, 8-10 rue Saint-Christophe, 75015 Paris, libre participation aux frais.
- Visite de l'église et de l'orgue, **dimanche 24 mars** à 15h.



Dimanche 24 février 2018
7^{ème} dimanche du temps ordinaire

Dimanche 3 mars 2018
8^{ème} dimanche du temps ordinaire

APPEL POUR LE CAMP SKI 2019 À ANCELLES (HAUTES ALPES)

Le camp ski pour les jeunes du 27 février au 4 mars a besoin de votre aide pour aider à financer les vacances d'enfants issus de familles qui ne peuvent pas régler la totalité des frais du camp.

D'avance Merci pour votre aide ! Chèque à libeller à l'ordre de « ASEC ».



DIVERS

GRAND DÉBAT AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le **mardi 26 février** à 20h, L'AMAP Blomet Grand Prés invite tous les habitants du 15^{ème} à s'exprimer librement et définir des positions communes que chacun sera libre de reprendre dans la consultation du Grand Débat National en ligne. À la crypte de la paroisse Saint-Christophe de Javel. Entrée par le 8-10 rue Saint-Christophe.

CONFÉRENCES DE CARÊME 2019 À LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE PARIS

Thème 2019 : « Allons-nous quelque part ? Avec le Ressuscité, faire route vers Emmaüs... » Première conférence le **dimanche 10 mars** : « La mort, passagère ? Et nous qui espérons qu'il serait le Libérateur d'Israël » par le père Guillaume de Menthiera.

Conférence à 16h30 suivie d'un temps d'adoration, des vêpres et de la messe à 18h30. Les conférences de Carême seront diffusées en direct sur France Culture et KTO. En différé sur RCF et sur Radio Notre Dame à 21h.



PÈLERINAGE DIOCÉSAIN POUR LES COUPLES EN ESPÉRANCE D'ENFANTS

Dimanche 3 mars : rassemblement à 8h sur le parvis de Notre-Dame de Paris. Départ vers le sanctuaire de Sainte Colette ; messe de la Sainte Colette présidée par Mgr Michel Aupetit, évêque de Paris ; Déjeuner partagé (plat sucré/salé/boisson) ; témoignages ; fin avec les vêpres de 16h30.

MESSES (hors juillet et août)

Semaine : lundi : 19h ; mardi, mercredi et vendredi : 9h, 12h30, 19h ; jeudi : 9h, 19h ; samedi 9h.

(Pendant les vacances scolaires : une seule messe à 19h du lundi au vendredi ; pas de messe à 9h le samedi)

Laudes à 8h30 du mardi au samedi (sauf vacances scolaires).

Dimanche : samedi : 18h30, dimanche : 9h, 11h, et 18h30.

ADORATION : Le mardi de 19h30 à 22h – Le jeudi de 9h30 à 19h

ACCUEIL LAÏCS : lundi de 17h à 18h45 ; du mardi au vendredi : de 14h à 17h ; le samedi : de 14h30 à 17h ; diacre de 17h à 18h (sauf vacances scolaires).

ACCUEIL PRÊTRES - CONFESSIONS : mardi au vendredi de 17h à 18h45 ; samedi de 10h à 12h et de 17h à 18h.

À l'Hôpital Européen Georges Pompidou (20 rue Leblanc) : messe du mardi au samedi à 17h
Au C 3 B (54 rue Emeriau) : messe chaque vendredi à 12h15 (sauf vacances scolaires)

Sites : Eglise de Paris : www.catholique-paris.com et Eglise de France : www.eglise.catholique.fr

AIMEZ VOS ENNEMIS !

« Aimez vos ennemis ! » N'est-ce pas une des paroles les plus surprenantes de l'Évangile ?

Certains doivent se souvenir des grandes affiches placardées dans le métro parisien en 1997 à l'occasion des Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ) avec une citation de l'Évangile. « Aimez vos ennemis ! », placardé en grand dans le métro faisait un contraste étonnant avec les affiches commerciales habituelles. À vue humaine, cela paraît déraisonnable, ou même insensé. Et pourtant, c'est comme cela que l'Évangile s'est répandu. Dans beaucoup de régions du monde l'Évangile a été annoncé à des peuples hostiles par amour de Dieu et des hommes. Nous pouvons penser à saint Etienne, premier martyr, qui meurt en disant : « Seigneur, ne leur compte pas ce péché ». Il suit ainsi l'exemple de Jésus qui meurt en disant : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font ! » Et d'une façon ou d'une autre cela s'est reproduit pour de nombreux martyrs dans beaucoup de pays où l'Évangile a été annoncé. N'est-ce pas au-dessus des forces humaines ? Et précisément, cela nous rappelle que nous avons sans cesse besoin de l'aide de Dieu pour aimer gratuitement : vouloir le bien de tous même ceux qui nous font du mal. Et cela nous aide aussi à reconnaître nos fautes.

Dans une lettre récente adressée aux prêtres de Paris, Mgr Aupetit rappelle la parole de Jésus : « **Car il n'est rien de caché qui ne doive être découvert, rien de secret qui ne doive être connu et mis au jour** ». Il évoque toutes les mesures prises pour lutter contre les abus de tous types et il ajoute : « Nous avons donné notre vie pour le salut du monde et pour que les hommes puissent connaître l'immense joie d'entrer dans l'intimité du Christ qui nous ouvre les portes du Ciel et de l'éternité de la vie en nous permettant de connaître un amour divin qui va jusqu'à l'amour des ennemis. Si ces derniers existent et cherchent à nous faire du mal, nous continuerons de prier pour eux, car notre seule tristesse est de savoir que quelqu'un refuse cet amour inconditionnel. »

Père Michel BERNARD

28 rue de la Convention 75015 PARIS - ☎ 01 45 78 33 70 - ✉ secretariat2@scjavel.net
Site : www.scjavel.net – blog : patronagesaintchristophe.over-blog.com/

CALENDRIER PAROISSIAL

Dimanche 24 février 7^{ème} **dimanche du temps ordinaire**
Lectures : 1^{er} livre de Samuel 26, 2...23 - Psaume 102
1 Corinthiens 15, 45-49 - Évangile St Luc 6, 27-38
15h00, église : **Concert** Quintette de cuivres Pentatonique et Jean-Michel Loucard : œuvres de Charpentier, Haendel, Brahms - Libre participation aux frais.

Lundi 25 février
18h15, chapelle : Chapelet.

Jeudi 28 février
10h00, chapelle : **Adoration eucharistique** jusqu'à la messe de 19h
(Renseignements : adorationdujeudi@gmail.com)

Vendredi 1^{er} mars
15h00, salle Corail : **Club St Christophe** (bridge, scrabble, rami...).

Dimanche 3 mars 8^{ème} **dimanche du temps ordinaire**
Lectures : Ben Sirac le Sage 27, 2-7 - Psaume 91
1 Corinthiens 15, 54-58 - Évangile St Luc 6, 39-45

Lundi 4 mars
18h15, chapelle : Chapelet.

Mercredi 6 mars **CENDRES**

Entrée dans le temps du carême
Jour de jeûne et d'abstinence

Messes à 9h - 12h30 - 20h (Pas de messe à 19h)
Imposition des cendres à toutes les messes.



Jeudi 7 mars
10h00, chapelle : **Adoration eucharistique** jusqu'à la messe de 19h
(Renseignements : adorationdujeudi@gmail.com)

Vendredi 8 mars
15h00, salle Corail : **Club St Christophe** (bridge, scrabble, rami...).

Dimanche 10 mars 1^{er} **dimanche de Carême**

En raison des **vacances scolaires** :

- À l'exception du mercredi des cendres, 6 mars (messes à 9h ; 12h30 et 20h) : Il n'y aura qu'une seule messe à 19h du lundi au vendredi (du lundi 25 février au vendredi 8 mars).
- Pas de messe à 9h les samedi 2 et 9 mars ;
- Pas d'adoration le mardi ;
- L'adoration de la journée du jeudi (28 et 7) commencera à 10h ;
- L'abbé mousse papa pour les pères de famille est reporté au jeudi 14 mars.



Nous vous invitons à rapporter vos **rameaux bénis des années passées au plus tard le lundi 4 mars**
- à déposer dans le carton au fond de l'église, près des cierges.

CARNET PAROISSIAL **Obsèques** : Le 19 février, Jean-Michel RODRIGUES.

LE CARÊME 2019 À SAINT-CHRISTOPHE

- **Partage sur la parole de Dieu**
Tous les dimanches de carême de 10h20 à 10h55 : partage autour de la Parole de Dieu qui sera proclamée pendant l'Eucharistie. Ouvert à tous dans la crypte !
- **24 H pour le Seigneur** - du vendredi 29 mars après la messe de 19h jusqu'à la messe de 18h30 le samedi 30 mars : **Journée de prière avec adoration nocturne.**
- **Sacrement du pardon et de réconciliation - le dimanche 7 avril**
au cours de la messe de 11h (8 prêtres présents) ; suivi du dimanche communautaire, festin du fils prodigue.



LE DENIER DE L'ÉGLISE 2019

Pour être bien sûr que le message reste dans les mémoires, je vous redonne, en une petite image, le contenu de mon intervention orale sur le Denier de l'Église dimanche dernier.



Merci aux premiers « revenus » déjà parvenus ! Et merci pour votre soutien depuis de longues années au denier de l'Église ! P. Yannick

DE PLUS PRÈS : ET POURQUOI DES CENDRES ?

Le mercredi des cendres, nous recevons sur le front une petite quantité de cendres qui proviennent des rameaux de l'année précédente, brûlés pour l'occasion. Cette coutume de se couvrir la tête de cendres - et à l'origine de se revêtir aussi d'un sac - est une ancienne pratique pénitentielle qui remonte au peuple hébreu (Jonas 3.5-9 ; Jérémie 6.26 ; 25- 34 ; Matthieu 1 1,21).

Initialement ce rite des cendres n'était pas directement associé au début du Carême. Vers l'an 300, il fut adopté par certaines Églises locales et intégré au rite pénitentiel de renvoi des pécheurs publics de la communauté. Ces personnes s'étaient rendues coupables de péchés ou de scandales "majeurs" et publics : apostasie, hérésie, meurtre et adultère.

Cette coutume donna lieu, dans certaines églises, à un rite public du mercredi des Cendres. Les pécheurs confessaient d'abord leurs péchés en privé. Puis ils étaient présentés à l'évêque et mis publiquement au rang des pénitents, ils devaient se préparer pour recevoir l'absolution donnée le Jeudi saint. Après une imposition des mains et des cendres, ils étaient renvoyés de la communauté comme Adam et Eve l'avaient été du paradis. Bien sûr, on leur rappelait que la mort est la conséquence du péché : "Oui, tu es poussière et à cette poussière tu retourneras" (Genèse 3,19).

Au Moyen-Âge, C'est la dimension personnelle du péché, plutôt que son caractère public, qui fut objet d'insistance. Par conséquent, les traditions associées au mercredi des Cendres furent appliquées à tous les adultes de la paroisse, mais sous une forme mitigée. Au XI^e siècle, les pratiques en usage étaient fort semblables à celles que nous connaissons aujourd'hui. Depuis quelques années, il existe une alternative à la formule traditionnelle pour l'imposition des cendres. Elle met en valeur un aspect beaucoup plus positif du Carême : "Convertissez-vous et croyez à l'Évangile" (Mc 1,15) Extrait de la Croix, 17 janvier 2018